

## Objectifs

- Déterminer l'environnement de travail qui nous est le plus favorable
- Confirmer un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.  
Il s'agit, par l'analyse de vos valeurs, compétences, aspirations, motivations et rythme de fonctionnement, de définir un projet d'évolution ou de réorientation qui soit cohérent, réaliste et réalisable, en fonction de 2 ou 3 pistes métiers.
- Déterminer le plan d'actions pour rendre le projet réalisable

## Public visé et Prérequis

Salarié, demandeur d'emploi, indépendant souhaitant avoir un accompagnement sur son évolution professionnelle ou son souhait de réorientation. Le bilan de compétences est un acte volontaire du bénéficiaire.

Cet accompagnement est destiné aux personnes ayant ciblé 2-3 pistes métiers et voulant être accompagnées pour confirmer le projet professionnel qui leur correspond le mieux.

## Programme

Le Bilan de Compétences est un dispositif de formation entièrement individualisé et personnalisé. Il s'adapte, en durée et contenu, aux caractéristiques de la personne et ses objectifs. Nous consulter pour toute demande spécifique. Le bilan de compétences est une prestation légiférée (loi 31/12/1991) définie par le Code du travail. Il suppose des temps de travail conjoint, des temps de travail personnel et respecte 3 phases :

### 1/ Phase préliminaire :

- Cette phase consiste à faire l'analyse partagée de la situation et son contexte pour **analyser la demande**, les **objectifs** et proposer un déroulement et des méthodes **d'accompagnement adaptées**
- Etude du parcours et circonstances d'entrée en bilan

### 2/ Phase d'investigation et d'analyse :

- Définition des besoins, aspirations et valeurs
- Identification du profil professionnel
- Recherche de l'environnement de travail « idéal »
- Les traits de personnalité, motivations, intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire sont analysés. Les priorités de vie, contraintes personnelles et de santé (le cas échéant) sont définies.
- Investigation sur les pistes ciblées
- Les compétences et aptitudes sont étudiées. Les possibilités d'évolution professionnelle sont identifiées.
- Etudes des compétences transférables et piste réalisable

### 3/ Conclusion et suivi :

- Un document co-rédigé est remis au bénéficiaire, présentant les résultats détaillés de la phase d'investigation, recense les éléments susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation, précise les principales étapes de la mise en œuvre du projet, sous forme de plan d'actions
- Un entretien de suivi post bilan est proposé à 6 mois avec la possibilité d'un accompagnement par des séances de coaching sur l'atteinte de l'objectif ;

## Moyens pédagogiques

- Parcours 100% individuel et personnalisé. Travail en co-construction avec le consultant.
- **Méthodes mobilisées** : ADVP, Réflexive et Technique EDE – Démarche d'orientation professionnelle basée sur l'ouverture des possibles, la réflexion, l'exploration des compétences et la connaissance de soi.
- Tests de personnalité réalisés, puis exercices adaptés aux besoins, pendant les séances
- Outils et supports papier et/ou numérique pour travailler le profil et objectifs professionnels
- Posture et technique de coaching
- Apports de connaissances (Marché de l'emploi, connaissances des métiers et des formations, dispositifs de financement, réseau et immersion en entreprise)
- Enquêtes métiers proposées
- Travail individuel intersession

## Modalités d'évaluation

Un questionnaire de positionnement est remis au démarrage du bilan, puis une évaluation est faite par le stagiaire, en fin d'accompagnement, afin de vérifier la progression des apprentissages.

En sortie d'accompagnement, un questionnaire de satisfaction est proposé au bénéficiaire, puis 6 mois plus tard, un questionnaire d'évaluation d'impact est également envoyé, par mail.

## Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de Handicap.

Pour toute forme de handicap, contacter la responsable de l'organisme : Marie Chevé, pour valider, puis organiser l'accès à la formation : [aude.bioche@oca-rh.fr](mailto:aude.bioche@oca-rh.fr) Tel : 06.63.61.85.22.

## Nos Engagements

- Respect de la Confidentialité, Bienveillance, Non jugement, Neutralité
- Remise du livret synthèse et d'une attestation de formation, en fin de bilan

## Durée, modalités, délai, lieu et déroulement du Bilan de Compétences

Formation réalisée en présentiel, distanciel ou mixte.

L'accompagnement se déroule sous forme d'entretiens individuels avec le consultant :

- 10 heures de travail conjoint réparties sur le parcours, en inter-séances. Séances réparties sur 4 à 10 semaines, à raison de 1h à 3h par RDV
- Inscription : entrées et sorties permanentes. Devis possible sur demande, auprès de Marie Chevé
- Délai de constitution du dossier : 2 semaines

Contactez la sous-traitante pour avoir les dates de cessions à venir – [aude.bioche@oca-rh.fr](mailto:aude.bioche@oca-rh.fr) Tel : 06.63.61.85.22

## Tarif et Financement

**1090 € TTC.** Les solutions de financement peuvent être mixées :

- Financement CPF (Compte Personnel de Formation)
- Autofinancement
- Abondement France Travail (prévoir 30 jours ouvrés entre la demande et le démarrage),
- Abondement Employeur. L'entreprise peut être à l'initiative de la démarche avec l'accord du salarié et financer le bilan de compétences sur son plan de développement des compétences entreprise.  
Financement entreprise : demander un devis auprès de l'organisme de formation